

RENSEIGNEMENTS :	
Entrés en vigueur depuis le 1 ^{er} janvier 2018	
Service de navette : tarifs identiques à ceux du droit d'entrée	Réduits : 200 F
Adulte	400 F
Nuitée adulte	100 F / pers.
Groupes scolaires et parascolaires (acompte compris) : 100 F / pers.	
Opérateurs touristiques	600 F / pers.
Familles (2 adultes et jusqu'à 3 enfants de 6 - 17 ans)	7500 F
Adulte	1500 F
Abonnement annuel	3000 F
Familles (2 adultes et jusqu'à 3 enfants de 6 - 17 ans)	1500 F
Adulte	450 F
Groupe (à partir de 10 personnes)	50 F
acompanyant (un par personne)	Gratuit
Enfants de moins de 6 ans, personnes en situation de handicap avec	300 F
Enfants de 6 à 17 ans inclus de l'AMG	500 F
Tarif réduit	600 F
De 18 à 59 ans inclus	

TARIFS JOURNALIERS

INFORMATIONS D'OUVERTURE DU PARC



LES VISITEURS SONT ADMIS JUSQU'À 17 H.

Le Parc Provincial de la Rivière Bleue vous accueille tous les jours sauf le lundi, de 7 h à 17 h.

Les visiteurs sont admis jusqu'à 14 h.

De 18 à 59 ans inclus

Enfants de moins de 6 ans, personnes en situation de handicap avec

Enfants de 6 à 17 ans inclus de l'AMG

Tarif réduit

De 18 à 59 ans inclus

Enfants de moins de 6 ans, personnes en situation de handicap avec

Enfants de 6 à 17 ans inclus de l'AMG

Tarif adulte

De 18 à 59 ans inclus

Enfants de moins de 6 ans, personnes en situation de handicap avec

Enfants de 6 à 17 ans inclus de l'AMG

Tarif réduit

De 18 à 59 ans inclus

Enfants de moins de 6 ans, personnes en situation de handicap avec

Enfants de 6 à 17 ans inclus de l'AMG

Tarif adulte

De 18 à 59 ans inclus

Enfants de moins de 6 ans, personnes en situation de handicap avec

Enfants de 6 à 17 ans inclus de l'AMG

Tarif réduit

De 18 à 59 ans inclus

Enfants de moins de 6 ans, personnes en situation de handicap avec

Enfants de 6 à 17 ans inclus de l'AMG

Tarif adulte

De 18 à 59 ans inclus

Enfants de moins de 6 ans, personnes en situation de handicap avec

Enfants de 6 à 17 ans inclus de l'AMG

Tarif réduit

De 18 à 59 ans inclus

Enfants de moins de 6 ans, personnes en situation de handicap avec

Enfants de 6 à 17 ans inclus de l'AMG

Tarif adulte

De 18 à 59 ans inclus

Enfants de moins de 6 ans, personnes en situation de handicap avec

Enfants de 6 à 17 ans inclus de l'AMG

Tarif réduit

De 18 à 59 ans inclus

DES SITES EXCEPTIONNELS VESTIGES DU PASSÉ



Le pont Pérignon

achevé en 1958 par l'équipe de charpentier de marine de M. Chanteaux pour les besoins de l'exploitation forestière de M. Pérignon, ce pont de 80 mètres de long enjambe le bras du lac de Yaté alimenté par la Rivière Blanche. Il est totalement en bois et sa pourtaison, qui peut être totalement immergée, est d'époque (chêne comme impréscible).

Le chemin de fer

Au début du XX^e siècle, un important réseau de voies ferrées parcourrait les différentes vallées du parc, afin de transporter les troncs issus de l'exploitation forestière ou le minéral de chrome (La Lucky Hit/Forestière). Plus de 36 km de voie ferrée ont été construits entre le parc et l'embouchure de la Rivière des Pirogues où était installée la scierie de la société La Forestière.

La Locomobile

Acheminés par voie ferrée, ces équipements à vapeur servaient à entraîner des treuils pour le débarrasage des grumes de bois, lors de la période de l'exploitation forestière au début du XX^e siècle. (par exemple Vallée de la Rivière Blanche).

Les Pétroglyphes

Témoins d'une occupation ancienne, vous découvrirez des pétroglyphes en forme de spirale gravées dans la pierre dans la Vallée de la Rivière Bleue.

QUELQUES HABITANTS DU PARC

LES ANIMAUX DU PARC



CAGOU

Rhynchotus jubatus n'existe qu'en Nouvelle-Calédonie dont il est l'emblème. Il vit en forêt et se nourrit d'insectes et de vers. Il ne vole pas, niche au sol et ne pond qu'un seul œuf par an. Il est de ce fait très menacé, notamment par les chiens errants. La province Sud protège activement le cagou au Parc Provincial de la Rivière Bleue où sa population atteint plus de 700 individus.

CORBEAU CALÉDONIEN

Corvus moneduloides a la particularité de concevoir des outils, notamment avec des feuilles de pandanus, pour l'aider à chercher sa nourriture. Vous l'observerez le plus souvent une brindille au bec à la recherche de vers dans les troncs des arbres.

NOTOU

Ducula goliath est le plus grand pigeon arboricole connu. Il n'existe qu'en Nouvelle-Calédonie où il vit en forêt. Il se nourrit de graines et de fruits. Comme le Cagou, il ne pond qu'un œuf par an, aussi faut-il le protéger. À défaut de le voir, vous aurez toutes les chances d'entendre son chant guttural très caractéristique.

GECKO

Rhacodactylus ciliatus est couramment appelé gecko géant créé. Une paire de crêtes, composée d'écaillles triangulaires, s'étend des yeux à la nuque ? On le rencontre la nuit, dans la forêt dense humide, comme la plupart des geckos.

MÉLIPHAGE NOIR

Gymnomys aubryana ne vit que dans une zone limitée du Sud de la Grande Terre, en forêt dense humide. Il se nourrit de nectar, de fleurs et d'insectes. Les nids sont situés très haut dans les arbres. C'est un oiseau discret qui est étudié au Parc Provincial de la Rivière Bleue. Il est aujourd'hui classé par l'IUCN en danger critique d'extinction (CR).

LA NATURE DANS TOUTS SES ÉTATS

La Forêt Noyée

Ce paysage particulier résulte de la submersion de zones forestières lors de la mise en eau du lac artificiel de Yaté qui alimente le barrage hydroélectrique construit en 1958. Les troncs immergés sont encore en place plus de 60 ans après. Des proménades nocturnes en canoës-kayak permettent de découvrir au fil de l'eau ce lieu exceptionnel et magique.

Le Lac de Yaté

D'une superficie de 40 km², le lac artificiel de Yaté est alimenté par la Rivière Bleue au Nord Ouest, la Rivière Blanche à l'Ouest et la Rivière des Lacs au Sud est. D'un débit moyen de 42m³/s, cette ressource en eau produit 307 GWh/an dont 80 % est utilisé par la société « Le Nickel ». Le lac héberge des espèces exotiques telles que le Black-Bass et le Tilapia, et des espèces indigènes comme les anguilles et de minuscules crevettes. Les berges de la retenue d'eau artificielle abritent de vastes zones humides telles que le Marais de la Rivière Blanche.

La Marmite de Géant

Ce sont des cavités naturelles, creusées par le tourbillonnement de l'eau et de galets lui donnant une forme quasi circulaire. Vous pourrez les admirer dans le lit et sur les berges de la Rivière Bleue. Vous trouverez ces cavités dispersées dans le parc.

Le Grand Kaori



Altitude minimale : 160 mètres (niveau supérieur de la retenue artificielle du barrage de Yaté).

Altitude maximale : 1 250 mètres.

Hydrographie : trois bassins versants principaux :

- Bassin de la Rivière Bleue**, délimité par les Monts Dzumac, la Montagne des Sources, la Montagne Bleue et la Pourina.
- Bassin de la Rivière Blanche**, délimité par la Montagne des Sources, le Pic Buse, la Forêt des Électriques et le Mont Pouéhi.
- Bassin de la Rivière du Mois de Mai**, entre le bassin de la Rivière Bleue et celui de la Rivière Blanche.



MAISON DU PARC

L'exposition de la Maison du parc vous informera sur les milieux naturels présents dans le parc. Vous découvrez au travers de panneaux et de vitrines quelques spécimens animaux et végétaux qui s'y sont inféodés. Des films documentaires diffusés tout au long de la journée complètent votre visite.

Une maquette du parc vous permettra de situer les deux vallées (Rivière Bleue et Rivière Blanche) et de localiser les différents sentiers de randonnées du parc.

DESCRIPTIF DU PARC

Lieu touristique prisé et site récréatif pour les habitants du Grand Nouméa, le Parc Provincial de la Rivière Bleue est le résultat d'un important travail d'aménagement de la part de la province Sud, dans le cadre de sa politique de développement touristique et de protection du patrimoine naturel.

Créée en 1980, le Parc Provincial de la Rivière Bleue s'étend sur 22 000 hectares. Les exploitations forestières et minières du site au début du siècle dernier ont laissé quelques vestiges encore visibles. Vous pouvez ainsi côtoyer l'histoire néo-calédonienne au sein d'un environnement naturel incomparable. Vous observerez tour à tour des zones de maquis minier, de forêts denses et de zones humides. Ces trois milieux se caractérisent par l'abondance et la diversité de leur flore, dont le taux d'endémisme* est particulièrement élevé. La plupart des oiseaux terrestres calédoniens y sont présents. La plus grande population de cagous sauvages est hébergée au sein du parc, et fait l'objet d'un programme provincial de protection.

*ne vivant naturellement qu'en Nouvelle-Calédonie.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Grand massif minier du sud calédonien, dans la région des bassins versants de la Haute Yaté qui alimentent, à l'Est, le lac artificiel créé par la construction du barrage hydroélectrique achevé en 1958. Le Parc Provincial de la Rivière Bleue se situe à proximité de la Montagne des Sources (réserve intégrale de 5 878 hectares), et inclut les réserves naturelles de la Haute Pourina au Nord et de la Haute Yaté au Nord Ouest.

Topographie : très accidentée dans la partie nord des bassins versants de la Rivière Bleue et de la Rivière Blanche, faible dans la partie sud.

LE PARC PROVINCIAL DE LA RIVIÈRE BLEUE



PROVINCE SUD

VIUX REFUGE	8h15	9h45	11h15	13h	14h30	15h45
REF. SCIENTIFIQUES	8h10	9h40	11h10	12h55	14h25	15h40
3 CASES	8h05	9h35	11h05	12h50	14h20	15h40
PONT GERMAIN	8h	9h30	11h	12h45	14h15	15h40
GUÉ POURINA	7h55	9h25	10h55	12h40	14h10	15h35
GRAND KAORI	7h50	9h20	10h50	12h35	14h05	15h35
PONT PÉRIGNON	7h30	9h	10h30	12h15	13h45	15h15

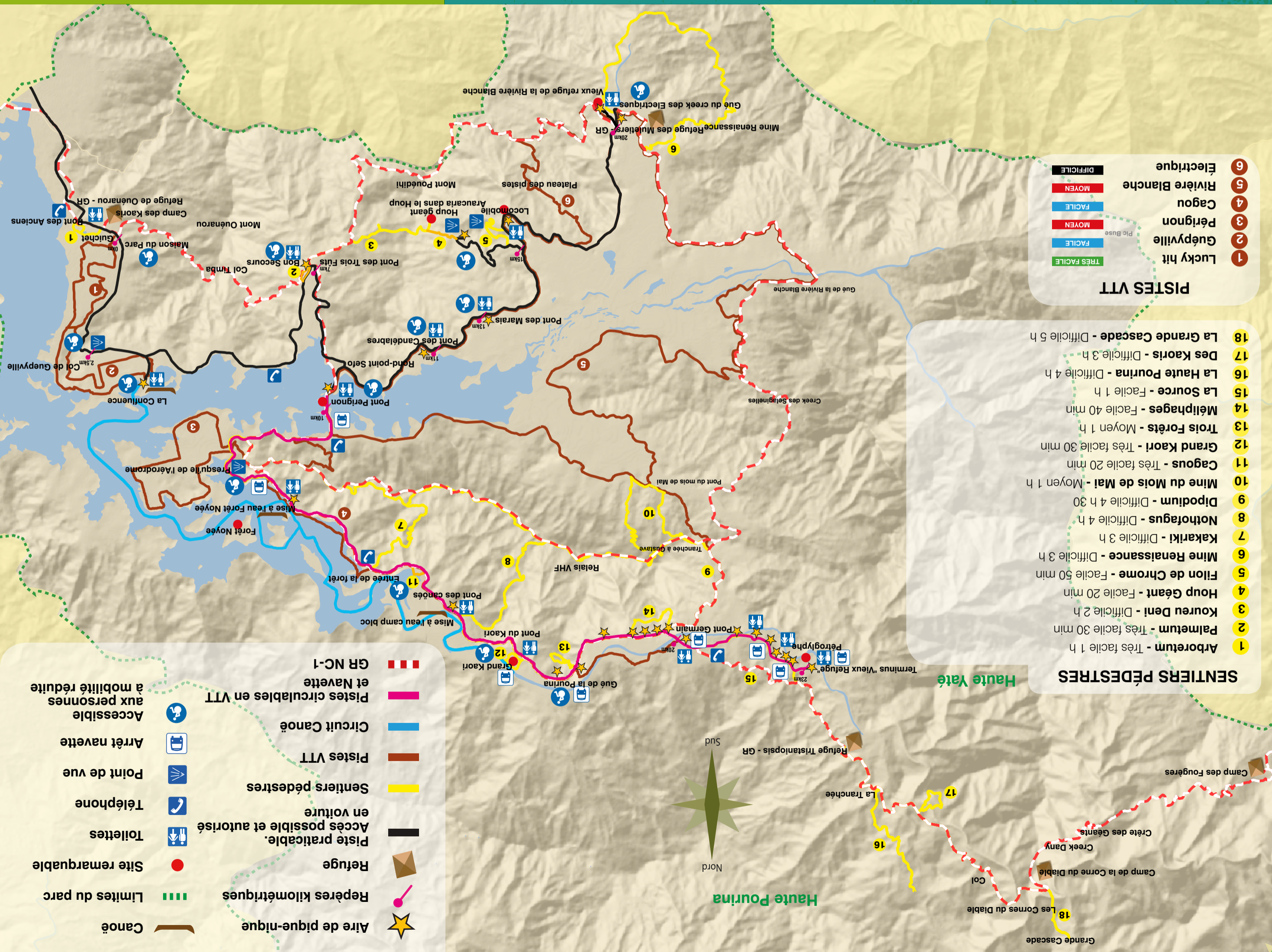
PONT PÉRIGNON	9h	10h30	12h	13h45	15h15	16h30
GRAND KAORI	8h40	10h10	11h40	13h25	14h55	16h10
GUÉ POURINA	8h35	10h05	11h35	13h20	14h50	16h05
PONT GERMAIN	8h30	10h	11h30	13h15	14h45	16h
3 CASES	8h25	9h55	11h25	13h10	14h40	15h55
REF. SCIENTIFIQUES	8h20	9h50	11h20	13h05	14h35	15h50
VIUX REFUGE	8h15	9h45	11h15	13h	14h30	15h45



HORAIRES DE LA NAVETTE

Se présenter au guichet 30 min avant le départ de la navette du Pont Pérignon

OPÉRATEURS PRIVÉS*



- ### PISTES VTT
- 1 Lucky hit
 - 2 Guépyville
 - 3 Pérignon
 - 4 Cagou
 - 5 Rivière Blanche
 - 6 Electrique

- ### SENTIERS PÉDESTRES
- 1 Arboetum - Très facile 1 h
 - 2 Palmetum - Très facile 30 min
 - 3 Kourou Deni - Difficile 2 h
 - 4 Houp Géant - Facile 20 min
 - 5 Filon de Chrome - Facile 50 min
 - 6 Mine Renaissance - Difficile 3 h
 - 7 Kakariki - Difficile 3 h
 - 8 Nothoagus - Difficile 4 h
 - 9 Dipodium - Difficile 4 h 30
 - 10 Mine du Mois de Mai - Moyen 1 h
 - 11 Cagous - Très facile 20 min
 - 12 Grand Kaori - Très facile 30 min
 - 13 Trois Forêts - Moyen 1 h
 - 14 Mèliphages - Facile 40 min
 - 15 La Source - Facile 1 h
 - 16 La Haute Pourina - Difficile 4 h
 - 17 Des Kaoris - Difficile 3 h
 - 18 La Grande Cascade - Difficile 5 h

- Aire de pique-nique
- Repères kilométriques
- Refuge
- Piste praticable, Accès possible et autorisé en voiture
- Sentiers pédestres
- Pistes VTT
- Circuit Canoë
- Pistes circulables en VTT et Navette
- GR NC-1
- Accessible aux personnes à mobilité réduite
- Point de vue
- Téléphone
- Toilettes
- Site remarquable
- Limites du parc
- Canoë

CONTACTS UTILES



FAIRE DU SPORT, SE BALADER EN FAMILLE.

La province Sud aménage et entretient ces sites pour notre plus grand plaisir.

Le parc peut être fermé pour des raisons de service ou de conditions météorologiques. En cas de doute, avant votre départ, assurez-vous qu'il soit bien ouvert et téléphonez au 43 61 24.

SECURITE

- Le Parc Provincial de la Rivière Bleue est un espace naturel. La nature y est belle : elle peut aussi être dangereuse. Soyez prudent, surveillez vos enfants car certaines plantes peuvent piquer, ou couper, un attentif : les eaux peuvent monter très vite. N'allez pas vous baigner dans la Rivière Bleue. Attention aussi lorsque vous traversez une piste. Vous êtes responsable de votre sécurité !

BIVOUAC

- Le bivouac est autorisé sur les aires aménagées prévues à cet effet. Il doit être pratiqué dans le calme et le respect de ces lieux.
- La circulation automobile est interdite sur le Parc Pérignon.
- Le port du casque à vélo est recommandé.
- Le transport de passagers dans les bennes des voitures est interdit.
- Le croisement est recommandé.
- Le code de la route s'applique au sein du parc, le port de la ceinture de sécurité à l'avant et à l'arrière doit être respecté. La circulation avec les feux de croisement est recommandée.
- Le transport de passagers dans les bennes des voitures est interdit.
- Le code de la route s'applique au sein du parc, le port de la ceinture de sécurité à l'avant et à l'arrière doit être respecté. La circulation avec les feux de croisement est recommandée.

CONDITIONS D'ACCES

- L'accès se fait exclusivement par l'entrée principale du parc, à Ouénarou.
- Il est interdit aux motos, mobylettes, quads, véhicules non immatriculés.
- Prévoir le pique-nique, pas d'épicerie ni de restauration sur site et dans les environs.
- Avant votre départ, consultez également la météo.

CIRCULATION

- La sortie se fait obligatoirement le dimanche puisque sur le même lieu le lendemain).
- La tente doit être montée à partir de 16 h et démontée le lendemain à partir de 8 h (même si vous resterez sur le même lieu le lendemain).
- L'arrivée doit se faire avant 14 h au plus tard et une dernière heure avant le départ de la navette.
- La demande de bivouac doit être sollicitée auprès du guichetier.

Le Parc Provincial de la Rivière Bleue est un espace naturel protégé. Il vous accueille pour votre plaisir, mais quelques règles s'imposent. Elles vous permettront de profiter durablement de ce site exceptionnel.

RECOMMANDATIONS AUX VISITEURS

- La plus grande partie du parc est très sensible au feu. Ne jetez pas vos mégots dans la nature et n'allumez pas de feux en dehors des espaces aménagés à cet effet.
- L'utilisation de feux d'artifice ou autres engins incendiaires est formellement interdite.
- Un panneau 'Feu' est disposé à l'entrée du parc vous informe des risques de départ de feu : respectez les consignes.

Point d'Information Touristique Grand Sud

Tél./Fax : (687) 46 06 25
 www.destinationgrandsud.nc
 pitg@mts.nc
 98800 Nouméa
 www.office-tourisme.nc

Point d'Information Touristique Grand Sud (Waho)

Tél./Fax : 46 06 25
 pitgaya@mts.nc

Point d'Information Touristique Grand Sud

Tél. (687) 28 75 80
 centre.ville@office-tourisme.nc
 14, rue Jean Jaures
 98800 Nouméa

Météo :

www.meteo.nc

SAMU :

15

Pompiers :

18

Gendarmerie :

17

Ambulance :

44 36 20